



FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT

À L'ATTENTION DES LICENCIÉS DE L'ASSOCIATION PEGASE 2000

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son club dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

PAR LA PRÉSENTE :

- Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle.
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19.
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés.
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports.
- Il s'engage également à respecter toutes les mesures édictées par le bureau de l'association Pégase 2000 concernant la fréquentation du terrain et la pratique de l'aéromodélisme sur le terrain de l'association.

Nom et prénom du membre :

Numéro de licence :

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal :

.....

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement.

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

Ce document doit impérativement être remis à un membre du bureau avant toute reprise d'activité au sein de l'association Pégase 2000.